Compte rendu de la séance du Conseil de l'UFR de physique d'Université de Paris du 05 Juillet 2021

Présents : Farida Aït-Hamoudi, Atef Asnacios, Adrien Borne, Maria Luisa Della Rocca, Eleonora Capocasa, Cyril Chacon, Christophe Deroulers, Matthias González, Sylvie Hénon, Catherine Jacquard, Édouard Kierlik, Sandra Lerouge, Francesco Nitti, Étienne Parizot, Arnaud Pénisson, Sébastien Rodriguez, Béatrice Silva, Danièle Steer, Martin Souchal, Augustin Tinon, Léon Vidal, Christophe Voisin.

Secrétaire de séance : ML Della Rocca.

Début de séance 14h.
==========

1) Validation du compte-rendu du CUFR du 28 juin 2021

Seule une remarque de A. Asnacios est faite : dans le règlement intérieur il n'y a pas de nombre défini de membres ès-fonctions dans le CENS donc cela ne pose pas de problème pour les ajustements proposés à l'occasion du dernier conseil. Le règlement sera revu dans un an.
A. Asnacios rappelle la composition du CENS : 13 membres ès-fonctions, 12 EC nommés après appel d'offre, 1 BIATSS, 4 étudiants et 2 moniteurs. Donc pour un total ~30 membres.
Mise à part quelque coquilles à corriger, **le compte-rendu est approuvé à l'unanimité par les membres du CUFR.**

==========

2) Accord de principe sur l'hébergement du cryostat SPIAKID au labo APC.

Le GEPI est en charge de ce cryostat, mais n'ayant pas d'espace sur site, la collaboration avec le labo APC a porté à cette demande d'installation dans nos locaux. L'accord est de principe parce que les conditions techniques (installation électrique) et de sécurité doivent être vérifiées. Tous les membres du CUFR sont favorables.
C. Chacon fait juste noter que dans le dossier présentant cette demande il manque l'information relative à la consommation de fluide cryogénique qui est associée à cette nouvelle installation. Il rappelle qu'il est important pour l'UFR d'avoir une estimation des coûts additionnels lié à la cryogénie. UP est en ce moment sans marché pour l'He donc, au vu d'un futur marché à négocier, cette information est nécessaire.
Les membres du CUFR du labo APC n'ont pas cette info et vont se renseigner. Mais ils informent le conseil que, simultanément, un autre cryostat cessera d'être utilisé, réduisant d'autre part la consommation d'He.
B. Silva remarque que le labo pourrait passer par un marché du CNRS, mais C. Chacon rappelle qu'à sa connaissance le CNRS ne fait pas ce type de marché et il vaut mieux passer par UP.
Le point est approuvé à l'unanimité à condition que les normes techniques et de sécurité soient respectées, et le conseil invite le labo APC à évaluer la consommation de liquide cryogénique associée à cette nouvelle installation.

==========

3) Finalisation de la composition des conseils consultatifs (CBIATSS, CENS, CS)

<u>Membres du CUFR désignés pour siéger dans les conseils consultatifs :</u>
A. Asnacios précise que pour le conseil des BIATTS il faudrait, d'après le règlement intérieur, ajouter 4 représentants du CUFR pour 1 an, avec mandat renouvelable, issus des collèges A et B.
Une discussion s'engage sur la nécessité de nommer 4 membres.
M. Gonzales était le seul membre du CUFR dans le CBIATTS pendant la dernière mandature, et il n'a pas de souvenir s'il y avait d'autres membres nommés.
A. Asnacios souligne l'importance de la présence des membres du CUFR dans le CBIATTS pour faire le lien, tout en gardant à l'esprit qu'il faut éviter que les membres du CUFR soient trop sollicités.
C. Chacon aussi remarque que l'assiduité de participation est un point important pour avoir un effet mémoire et que déjà un certain nombre de EC est présents dans le CBIATTS.
E. Parizot remarque que le CBIATTS ne fonctionnait pas trop mal dans son organisation pendant la précédente mandature, donc pas besoin de 4 membres probablement.
Sous demande de E. Kierlik, A. Asnacios rappelle les prérogatives du conseil des BIATTS: la vie quotidienne, mais surtout les promotions, les primes. C. Chacon ajoute la préparation des classements, la politique indemnitaire.
E. Kierlik explique que à SU le système des primes est fixe, les changements de corps et de grade ne sont étudiés que par le directeur d'UFR, la loi oblige.
C. Chacon précise que le CBIATTS historiquement a été installé aussi pour palier à ce problème, les prime ont une partie modulable sur laquelle les composantes sont appelé à s'exprimer par la décision du directeur d'UFR ; la CPE n'est pas contente de l'existence de ce conseil, mais cela aide le travail du directeur d'UFR.
A. Asnacios propose de nommer 2 représentants (1 rang A et 1 rang B) et, sous proposition de S. Rodriguez, que ces nominations soient renouvelables tous les ans, 1 sur 2 en décalé pour assurer une continuité et l'effet mémoire.
F. Aït-Hamoudi et S. Lerouge précisent qu'il y a 2 à 3 réunions/ans pour le CBIATTS.
A. Asnacios propose aussi la nomination de 2 membres du CUFR pour le CENS et le CS. Dans ce dernier cas, vu que Sara est à la fois membre du CUFR et présidente du CS, un seul membre du CUFR peut être nommé.

Se portent volontaires :

E. Parizot pour le CENS (rang A)
S. Rodriguez pour le CENS (rang B)

C. Deroulers pour le CS (rang B)

S. Henon pour le CBIATTS (rang A)
A. Borne pour le CBIATTS (rang B)

C. Voisin est également volontaire, mais propose d'attendre l'année suivante puisqu'une rotation annuelle est actée.

Le CUFR valide à l'unanimité la liste des 5 membres du CUFR volontaires pour les différents conseils dès cette première année.

Finalisation de la composition du Conseil Scientifique :

A. Asnacios montre la liste des candidatures par thème et corps et précise que la composition du CS doit être d'une quinzaine de membres internes à UP (~5 par thématique), plus 5 membres externes.

Pour Nano-Quant nous avons 5 candidatures bien équilibrées entre labos sur site et hors site.

Pour la thématique 2 Infinis : 6 candidatures ont déjà été validées au dernier conseil, celle de Yann Rasera reste en discussion (sa thématique n'est pas forcément déjà représentée, mais déjà beaucoup de 2infinis, et un autre représentant Observatoire).

Pour la thématique Macro-Vivo, les candidatures comportaient trop de membres de MSC, avec une seule candidate hors PRG (Mathilde Badoual). A. Asnacios a contacté des collègues hors site et en particulier J. Heuvingh (rang B – physique des membranes et polymères vivants) du PMMH qui a donné un avis favorable. Donc il représente un candidat interne hors site.

Le débat continue sur les membres externes à nommer pour la thématique 2 Infinis
Une série de propositions sont faites:
D. Steer propose Patrick Petter, DR, labo IAP, théoricien cosmologie (Candidature externe).
E. Parizot propose Stéphanie Escoffier, à Marseille (donc participation sur Zoom), cosmologue, DR ou Jean Baptiste Melin (CEA).
Etant dur de travailler à distance la proposition de S. Escoffier n'est pas retenue.

A. Asnacios propose de garder Y. Rasera et d'ajouter 1 externe pour couvrir les différentes thématiques du pôle des 2 Infinis.

Après une courte discussion sur le nombre de représentants au CS de différentes thématiques, en proportion ou pas au nombre des membres des laboratoires associés, A. Asnacios rappelle qu'il propose de sortir de ce point de vue et qu'une composition du CS partagée équitablement entre les thématiques est souhaitable. MLDR, C. Deroulers, S. Lerouge sont d'accord, en rappelant que l'état d'esprit est de garder un esprit collaboratif. Finalement tout le monde est d'accord. S. Rodriguez rappelle que le CS n'a jamais vécu des situations de pression dans le passé, souvent les décisions étaient très équilibrées, obtenues par des votes à l'unanimité, après des discussions très ouvertes.

A. Asnacios propose la répartition suivante du CS : 7 membres 2Infinis internes + 1

ext, 5 membres NanoQuant internes + 2 ext, 5 membres Macro-Vivo internes + 2ext.

E. Parizot propose d'ajouter un membre de plus, sur la thématique de la didactique.
C. Deroulers rappelle l'importance des membres extérieurs qui ont un rôle crucial pour résoudre les éventuels conflits d'intérêts.

A. Asnacios revient vers les candidatures macro-vivo et attire l'attention sur la candidature de M. Badoual, seule femme ayant proposé une candidature spontanée hors site, que A. Asnacios propose de retenir d'emblée.
S. Henon est étonnée du manque de candidatures des membres de l'Institut Langevin et du LPENS. Mais remarque est faite que ces derniers se sont plus investis dans le CENS.
A. Asnacios propose également de valider la candidature de J. Heuvingh, avec M. Badoual, ils représenteront les 2 MacroVivo internes hors site PRG.
Le CUFR accepte à l'unanimité cette proposition.

A. Asnacios fait remarquer que les candidatures de E. Buhler et M. Roché pour le Macro-Vivo peuvent avoir pas mal de recouvrement.
S. Lerouge soutient les candidatures « jeunes », notamment celles de M. Roché, collègue CNRS dynamique, et de M. Durand dont le profil couvre aussi des aspects théoriques. Elle soutient la participation des rangs B au débats du CS, même si pour le vote formel dans certains cas ils sont exclus.

A. Asnacios souligne que Matteo Cacciari lui a dit que E. Buhler a demandé souvent des responsabilités au sein de l'UFR mais n'en a pas obtenues. Les lettres de motivation de E. Buhler et M. Roché sont relues par tous les membres du CUFR. Ensuite, avec l'aide des membres du CUFR du laboratoire MSC, leurs domaines de recherche sont discutés (leur variété, leur recouvrement avec ceux des candidat.e.s déjà retenu.e.s, leur adéquation plus ou moins large avec les thématiques traitées dans les laboratoires affiliés à l'UFR),
Un consensus semble alors se dégager pour retenir plutôt la candidature de M. Roché.
Le CUFR s'exprime de manière favorable sur ce point.

Ensuite, A. Asnacios rappelle que Sara avait exprimé que la candidature de F. Graner (ancien président du CS) pouvait être d'un côté une chance en permettant une certaine continuité, mais pouvait peut-être aussi figer un peu les choses. Après discussion cette candidature est écartée.

Le débat se porte alors sur les candidatures de A. Daerr (rang A) et M. Durand ou D. Zanchi (rang B) pour la thématique Macro-Vivo, entre lesquelles il faut trancher.
Il est mentionné que D. Zanchi est arrivé récemment au laboratoire MSC. A. Asnacios soutient la candidature de M. Durand parce qu'il a toujours manifesté une bonne implication dans la vie du laboratoire MSC, qu'il s'est manifesté souvent pour prendre des responsabilités à l'UFR, il est sûr qu'il sera capable de donner le même investissement pour le CS.
S. Lerouge propose de regarder d'abord les externes représentant la thématique Macro-Vivo, avant de finaliser les internes.
S. Henon propose Pierre Sens (rang A) théoricien, à l'interface physique-bio, physique

statistique ; aussi Lea Laetitia Pontani (rang B), jeune expérimentatrice du labo Jean Perrin à SU, à l'interface physique-bio, physico-chimie, experte d'émulsions et mousses.
A. Asnacios rappelle que pour le LIED il y a une candidature spontanée de M. Hendel. Cette candidature est jugée comme « demi-externe », parce que techniquement il est extérieur (employeur) mais il travaille au LIED, formellement il prendrait la place d'un « véritable » extérieur.
S. Henon remarque que les thématiques du LIED sont larges et M. Hendel travaille sur la thématique d'énergie, thermique/environnement, thématique un peu marginale. F. Nitti exprime des doutes aussi sur le fait que la thématique de M. Hendel soit représentative.

S. Rodriguez fait noter que la question se pose aussi pour le LDAR et M. Gonzalez s'étonne que le nom de N. Décamp n'apparaisse pas dans la liste des candidatures spontanées au CS. Il rapporte que A. Anthore lui avait écrit que si la candidature de N. Décamp est retenue au CS, elle le remplacerait pour le CENS. A. Asnacios vérifie en temps réel par mail avec C. Culot et, effectivement, il apparait que N. Décamp a bien déposé un dossier de candidature pour le CS, mais que son nom n'avait pas été reporté dans la tableaux des candidats par erreur. E. Parizot propose alors de retenir sa candidature, étant quelqu'un qui travaille sur la didactique, qui est très impliqué dans la vie de l'UFR, qu'il est motivé et qu'il a un profile plutôt large avec une formation initiale en astrophysique. S. Lerouge aussi soutient sa candidature, car il participe beaucoup, qu'il anime bien les discussions, et qui fait preuve de pondération.
Le conseil s'exprime favorablement à la candidature de N. Décamp.

Pour revenir aux externes, A. Asnacios propose de valider les candidatures de P. Sens et de Lea Laetitia Pontani. Si jamais cette dernière donnait une réponse négative, il propose de revenir vers d'autres candidat.e.s. Les candidatures internes de A. Daerr (rang A) et M. Durand (rang B) sont aussi retenues pour la thématique Macro-Vivo, avec donc M. Badoual (rang A), M. Roché (rang B) et J. Heuvingh (rang B).

La candidature externe de P. Petter est aussi retenue pour la thématique 2 inifis.

M. Souchal quitte la séance à 16h en laissant procuration à B. Silva.
E. Kierlik quitte la séance à 16h15 en laissant procuration à A. Asnacios ou S. Henon ou E. Parizot (non precisé).
C. Chacon quitte la séance à 16h40 en laissant procuration à C. Jacquard.

Le débat se porte ensuite sur les membres du CS pour la thématique nanoquantique. MLDR rappelle que S. Ducci était en train de sonder la disponibilité de F. Ozanam (rang A, école Polytechnique, expert de physique des semiconducteurs), et A. Maitre (INSP, UP, rang A, nanophotonique). Pour l'instant aucune réponse n'a été reçue. MLDR demande aussi au conseil de s'exprimer sur un possible conflit d'intérêt sur la proposition de P. Seneor (rang A, Unité mixte CNRS/Thales, transport de spin et de charge) en tant que membre externe. Le conseil ne considère pas qu'un problème de conflit d'intérêt pourrait subsister mais juge plus raisonnable trouver aussi d'autres noms, d'autant plus que P. Seneor, comme F. Ozanam, ont déjà siégé dans le passé

dans le CS. C. Voisin propose alors V. Valiotis (INSP, SU, rang A) au cas où A. Maitre ne soit pas disponible, et B. Dlubak (CNRS, rang B) en remplacement de P. Seneor (mêmes thématiques), de plus B. Dlubak est un jeune CNRS. Le conseil retient les noms de B. Dlubak et A. Maitre, les noms de V. Valiotis et F. Ozanam sont considérés comme solutions de repli.
La proposition est acceptée par le conseil à l'unanimité.

A. Asnacios retrace l'ensemble de la liste finalisée des membres internes et externes proposés pour le CS, le CUFR la valide à l'unanimité.

A. Asnacios assure l'envoi du fichier à tous les membres du CUFR avec la liste des candidatures retenues et nommées. Il reste à assurer pour la fin du mois de juillet la participation des membres externes qui n'ont pas encore donné leur accord ou qui non pas encore été contactés.

<u>Actualisation post-conseil :</u>
L.-L. Pontani, B. Dlubak et A. Maitre ont accepté de siéger au CS.

==========

4) Questions diverses

S. Lerouge demande s'il est entériné que pour le CBIATTS on puisse intégrer une personne du côté administratif et s'il faut modifier le règlement intérieur pour cela.
A. Asnacios rappelle que la plupart des modifications vont être évaluées après un an, on peut repousser la modification du règlement intérieur d'ici à un an, pour nous permettre de faire le point.

La séance se termine à 17h.